



Veille européenne

Bulletin n°19 : Octobre 2017

Sommaire

FISCALITE	5
PANAMA PAPERS	5
18 octobre 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale	5
○ Vote	5
12 octobre 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale	5
○ Examen des amendements	5
DIFFERENDS FISCAUX	5
10 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques	5
○ Adoption	5
FISCALITE DU NUMERIQUE	5
26 octobre 2017 – Commission européenne	5
○ Consultation	5
24 octobre 2017 – Vice-président de la Commission européenne	6
○ Proposition législative	6
24 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Télécoms	6
○ Proposition législative	6
23 octobre 2017 – Gouvernement irlandais	6
○ Rencontre avec le Président Macron	6
19 octobre 2017 – Conseil européen	6
○ Conclusions	6
16 octobre 2017 – Gouvernement américain	6
○ Déclaration	6
13 octobre 2017 – Commission européenne	7

○ Déclaration	7
12 octobre 2017 – Ministre de l’Economie français.....	7
○ Déplacement aux Etats-Unis	7
10 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques.....	7
○ Présentation de la Commission.....	7
5 octobre 2017 – Assemblée nationale	7
○ Audition du Commissaire Moscovici	7
4 octobre 2017 – Assemblée nationale	8
○ Audition du Ministre de l’Economie.....	8
3 octobre 2017 – Commission européenne	8
○ Menace d’action de non-conformité	8
TVA	8
10 octobre – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques.....	8
○ Présentation de la Commission.....	8
4 octobre 2017 – Commission européenne	8
○ Proposition législative	8
DONNEES PERSONNELLES	9
ACCORD SUR L’ECHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD) .	9
18 octobre 2017 – Commission européenne	9
○ Révision	9
18 octobre 2017 – Citoyens européens.....	9
○ Plaintes	9
4 octobre 2017 – Haute Cour d’Irlande	9
○ Renvoi de l’affaire	9
3-4 octobre 2017 - Groupe européen des autorités de protection des données (G29)	9
○ Plénière	9

30 octobre 2017 - Parlement européen	10
○ Attribution du rapport.....	10
24 octobre 2017 - Conseil de l'UE, formation Télécommunications	10
○ Conclusions.....	10
REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES	10
18 octobre 2017 – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)	10
○ Consultation	10
16 octobre 2017 – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)	10
○ Lignes directrices.....	10
13 octobre 2017 – Gouvernement britannique	11
○ Déclaration	11
3-4 octobre 2017 - Groupe européen des autorités de protection des données (G29)	11
○ Plénière	11
LIBRE CIRCULATION DES DONNEES	11
○ Attribution du rapport.....	11
8 octobre 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur	11
○ Responsable au fond	11
MARCHE INTERIEUR	12
PAQUET SUR LES SERVICES	12
21 août 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur	12
○ Amendements.....	12
MARCHES PUBLICS	12
3 octobre 2017 – Commission européenne	12
○ Communications et consultation	12
COMMERCE TRANSFRONTALIER ET INTERNATIONAL	12
2 octobre 2017 – Commission européenne	12

○ Point de contact frontalier	12
3 octobre 2017 : Commission européenne	13
NUMERIQUE	13
19 octobre 2017 – Conseil européen	13
○ Réunion	13
EMPLOI	14
TRAVAILLEURS DETACHES	14
23 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Emploi	14
○ Position	14
16 octobre 2017 – Commission parlementaire de l’Emploi	14
○ Position	14
○ Interview	14
5 octobre 2017 – Commission européenne	14
○ Recours en manquement	14
PILIER EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX	15
18 octobre 2017 – Commission européenne	15
○ Sommet social tripartite	15
SITUATION SOCIALE	15
13 octobre 2017 – Commission européenne	15
○ Croissance	15
5 octobre 2017 – Commission européenne	15
○ Amélioration	15

FISCALITE

PANAMA PAPERS

18 octobre 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale

- Vote

Le [projet de rapport](#) de Petr Jezek (ALDE, CZ) et Jeppe Kofod (S&D, DK) a été adopté dans la commission d’enquête sur les Panama Papers par 47 voix en faveur (2 contre et 6 abstentions).

12 octobre 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale

- Examen des amendements

Les députés de la commission d’enquête sur les Panama Papers ont examiné les amendements ([1-313](#) et [314-667](#)) déposés sur le [projet de rapport](#) de Petr Jezek (ALDE, CZ) et Jeppe Kofod (S&D, DK). Au cours de son mandat, la commission d’enquête a organisé 27 réunions publiques et 7 visites d’Etats (Royaume-Uni, Luxembourg, Malte, Portugal, Chypre, les Etats-Unis et la Suisse) et a interrogé des centaines d’experts.

DIFFERENDS FISCAUX

10 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques

- Adoption

Les Etats ont officiellement adopté les nouvelles règles permettant d’améliorer le règlement des différends d’ordre fiscal. La décision porte également sur les questions relatives à la double imposition. Selon les estimations, on compte actuellement environ 900 différends liés à la double imposition dans l’Union, pour un montant estimé de 10,5 milliards d’euros. Le commissaire en charge des Affaires économiques Pierre Moscovici a [déclaré](#) qu’il « s’agit d’une étape importante en vue de permettre aux citoyens et aux entreprises de l’Union de bénéficier d’un traitement fiscal équitable ».

FISCALITE DU NUMERIQUE

26 octobre 2017 – Commission européenne

- Consultation

La Commission a lancé une [consultation publique](#) pour une « taxation juste » de l’économie numérique qui est ouverte jusqu’au 3 janvier 2018. Cette consultation alimentera le travail de la Commission qui

prévoit de [publier](#) une proposition législative permettant l'imposition des bénéfices générés par les multinationales à travers l'économie numérique avant le 1^{er} avril 2018.

24 octobre 2017 – Vice-président de la Commission européenne

- Proposition législative

Frans Timmermans, le vice-président en charge de l'amélioration de la réglementation a confirmé sur le texte sur la taxation des géants du web serait présenté au premier trimestre 2018.

24 octobre 2017 – Conseil de l'UE, formation Télécoms

- Proposition législative

A l'occasion du Conseil consacré au numérique, les Etats ont discuté de la taxation des entreprises numériques et sont accordés sur la nécessité d'une fiscalité numérique plus juste et plus adaptée. Le Luxembourg est en faveur d'une coopération avec l'OCDE plutôt que d'une législation européenne. La France propose d'avancer de manière indépendante au niveau de l'UE.

23 octobre 2017 – Gouvernement irlandais

- Rencontre avec le Président Macron

Le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar, s'est rendu à Paris pour rencontrer Emmanuel Macron. Il s'est montré disposé à parler de sujets tels que la fiscalité du numérique mais il a plaidé pour que les 27 Etats membres attendent les résultats des travaux en cours au sein de l'OCDE avant de légiférer pour taxer les entreprises numériques.

19 octobre 2017 – Conseil européen

- Conclusions

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont [conclu](#) que l'UE devait mettre en place un système efficace et équitable, qui soit adapté à l'ère du numérique. Le Conseil européen invite le Conseil des Ministres à poursuivre l'examen de la communication de la Commission sur cette question et attend avec intérêt que la Commission présente des propositions appropriées d'ici le début de 2018. Par ailleurs, les conclusions indiquent que les discussions au sein de l'OCDE sont un niveau adéquat pour résoudre le problème de l'optimisation fiscale. Absente des premières versions des conclusions du Conseil européen, cet ajout a été poussé par le Luxembourg, l'Irlande, Malte et de Chypre notamment). Cela va à l'encontre des positions défendues par la France, qui souhaite que les Européens légifèrent par eux-mêmes, sans attendre de solution internationale.

16 octobre 2017 – Gouvernement américain

- Déclaration

A l'occasion de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Washington, le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, a [estimé](#) que la taxation du chiffre d'affaires des entreprises numériques n'était pas pertinente. Néanmoins, les États-Unis et la France ont mis en place un groupe de travail bilatéral sur la fiscalité du numérique,

13 octobre 2017 – Commission européenne

- Déclaration

Bien que favorable à la taxation des GAFAs, la commissaire à la Concurrence, Margrethe Vestager [souligne](#) les limites de la proposition française. Alors que la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie proposent de taxer le chiffre d'affaires des entreprises numériques plutôt que les profits, la commissaire met en garde contre la double imposition et contre la pénalisation des start-ups qui ne gagnent pas encore d'argent.

12 octobre 2017 – Ministre de l'Economie français

- Déplacement aux Etats-Unis

Le Ministre de l'Economie Bruno Le Maire s'est rendu aux Etats-Unis où il a présenté sa proposition de taxation du numérique devant la Chambre de Commerce. Il a déclaré qu'à défaut d'être parfaite, cette proposition peut être mise en place rapidement. Il a tenté de rassurer les hommes d'affaires américains en expliquant que l'initiative franco-allemande n'était pas contre les compagnies américaines mais qu'elle visait à s'assurer que toutes les entreprises, quel que soit leur siège social, paient leur juste part d'impôts dans les pays où elles interviennent. Il a appelé à davantage de coopération entre l'Europe et les Etats-Unis en matière de niveau d'imposition des entreprises.

10 octobre 2017 – Conseil de l'UE, formation Affaires économiques

- Présentation de la Commission

La Commission a présenté aux Etats la [communication](#) sur la fiscalité de l'économie numérique qu'elle a publiée en septembre. La présidence estonienne a exposé les conclusions de la réunion informelle des ministres des Finances qui a eu lieu le 16 septembre à Tallinn. Des conclusions seront élaborées en vue de leur prochaine réunion qui est prévue le 5 décembre 2017. Elles serviront de contribution aux travaux de l'OCDE et à la réunion des ministres des finances du G20 du printemps 2018.

5 octobre 2017 – Assemblée nationale

- Audition du Commissaire Moscovici

[Auditionné](#) conjointement par les commissions des Affaires européennes et des Finances de l'Assemblée nationale, le commissaire à la Fiscalité a défendu une approche européenne, notamment par des textes comme l'assiette consolidée de l'impôt sur les sociétés, plutôt que de s'en remettre uniquement aux travaux de l'OCDE. Il estime qu'il faut avancer avec l'OCDE.

4 octobre 2017 – Assemblée nationale

- Audition du Ministre de l'Economie

[Auditionné](#) en commissions des Finances et des Affaires européennes de l'Assemblée, le Ministre de l'Economie Bruno Lemaire a indiqué que le gouvernement travaille à des clés de répartition pour l'imposition des GAFAs, en fonction de la taille des pays et du chiffre d'affaires réalisé par ces entreprises pays par pays. Il a souligné que l'Irlande pourrait se voir proposer une clé de répartition plus favorable pendant une période transitoire. S'il a reconnu que le chiffre d'affaire n'était sans doute pas la meilleure base d'imposition, elle était la seule donnée objective dont disposent les Etats européens.

3 octobre 2017 – Commission européenne

- Menace d'action de non-conformité

La Commission européenne [s'agace](#) du fait que le gouvernement irlandais refuse toujours de récupérer les 13 milliards d'euros d'arriérés d'impôts qu'elle avait condamnée Apple à lui verser en août 2016. Elle réfléchit à l'idée de lancer une action de non-conformité au droit européen à l'encontre de Dublin. La Commission peut ainsi présenter l'affaire devant la Cour de justice européenne, si elle estime que l'Irlande ne met pas en application sa décision de condamner Apple.

TVA

10 octobre – Conseil de l'UE, formation Affaires économiques

- Présentation de la Commission

La Commission a présenté ses [propositions](#) de réforme du système TVA aux Etats. Elles visent à remplacer le système actuel, qui date de 1993 et qui était conçu comme un système transitionnel.

4 octobre 2017 – Commission européenne

- Proposition législative

La Commission a présenté une [proposition de directive](#) et une [communication](#) pour réformer le système de TVA. Elles visent à lutter contre les [150 milliards d'euros de TVA](#) qui seraient perdus chaque année. Elle propose de créer un guichet unique pour les transactions frontalières, pour simplifier les nouvelles procédures pour les entreprises et elle prévoit que le montant final de la TVA soit versé à l'Etat où réside le consommateur final. Cette proposition devra être approuvée par les Etats et le Parlement européen ne sera que consulté. Le Commissaire en charge de la Fiscalité, Pierre Moscovici, [a indiqué](#) que d'ici à 2022, les Etats membres devraient considérer les opérations de TVA transfrontières comme des opérations nationales dans notre marché intérieur. En attendant que ce texte soit adopté, des solutions rapides vont entrer en vigueur d'ici 2019 afin d'améliorer le fonctionnement actuel du système de TVA. La Commission devrait également publier en 2018 une proposition législative pour modifier la directive TVA afin que le nouveau régime de TVA puisse être mis en œuvre.

DONNEES PERSONNELLES

ACCORD SUR L'ÉCHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD)

18 octobre 2017 – Commission européenne

- Révision

[Dans son rapport](#) sur la première révision annuelle de l'accord Privacy Shield, la Commission présente dix pistes d'amélioration. Elle demande au département du Commerce américain de s'assurer que les entreprises ne fassent pas référence publiquement à leur certification avant qu'elle soit finalisée, d'être proactif sur la surveillance de la conformité et de mieux informer les citoyens des modalités des plaintes. Elle souhaite améliorer la coopération entre le département américain et les autorités européennes de protection des données. Elle demande une nomination rapide de l'Ombudsperson et des membres du [comité de surveillance de la vie privée et des libertés civiles](#). La Commission souhaite que les autorités américaines l'informent des changements pouvant avoir un impact sur le Privacy Shield. Enfin, elle a annoncé qu'elle allait commander une étude sur les décisions automatisées, sans proposer de calendrier à ce stade. Cette révision a été conduite le mois dernier à l'occasion du déplacement d'une délégation européenne à Washington.

18 octobre 2017 – Citoyens européens

- Plaintes

[Le rapport](#) de la Commission indique qu'au cours de la première année de l'application du Privacy Shield, moins de 1000 plaintes individuelles ont été déposées par des citoyens européens au sujet du traitement de leurs données outre-Atlantique. Parmi ces plaintes, seulement 4 ont été jugées en accord avec les critères de protection du Privacy Shield.

4 octobre 2017 – Haute Cour d'Irlande

- Renvoi de l'affaire

La Haute Cour d'Irlande devant laquelle était jugée l'affaire opposant l'avocat défenseur de la vie privée Max Schrems à Facebook [a décidé](#) de transmettre l'affaire à la Cour de justice de l'UE, comme le souhaite la Cnil irlandaise. La juge estime que l'autorité de protection des données a de bonnes raisons de penser que la décision de la Commission d'autoriser les clauses contractuelles standards est invalide. Pour rappel, Max Schrems estime que ces clauses contractuelles standards utilisées par le réseau social pour transférer les données vers les États-Unis, ne protègent pas la vie privée des Européens.

3-4 octobre 2017 - Groupe européen des autorités de protection des données (G29)

- Plénière

Lors de la plénière du G29 qui a eu lieu les 3 et 4 octobre, les autorités de protection des données personnelles ont [confirmé](#) qu'elles allaient conduire leur propre analyse du Privacy Shield et qu'elles devraient la publier en novembre. [Le communiqué.](#)

CYBERSECURITE

30 octobre 2017 - Parlement européen

- Attribution du rapport

La députée allemande de centre-droit Angelika Niebler a été nommée rapporteure sur la [proposition de règlement](#) qui vise renforcer les pouvoirs de l'agence de cybersécurité européenne, l'ENISA. Cette proposition fait partie du paquet de mesures sur la cybersécurité présenté en septembre et qui comprend aussi une [communication](#) sur la résilience, dissuasion et défense, une [recommandation](#) sur une réponse coordonnée à des incidents et crises de cybersécurité de large ampleur, une [proposition de directive](#) pour combattre la fraude dans les moyens de paiement autres que les espèces et une [communication](#) pour une application efficace de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

24 octobre 2017 - Conseil de l'UE, formation Télécommunications

- Conclusions

La présidence estonienne a annoncé l'adoption d'ici un mois de conclusions sur le paquet de mesures relatives à la cybersécurité présenté en septembre. Certains Etats (Belgique, Irlande, Lituanie) ont salué l'initiative de la Commission tandis que d'autres (Lettonie, Slovaquie) ont préconisé de prendre le temps de discuter du paquet afin d'aboutir à une législation qualitative et efficace. Les Etats européens ont déclaré que l'Union doit être précurseur en matière de cybersécurité.

REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES

18 octobre 2017 – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)

- Consultation

Les autorités de protection des données ont adopté des recommandations sur [la notification des violations de données](#) (*data breach notification*) et sur les décisions automatiques et le profilage. Ces lignes directrices sont soumises à la consultation des parties prenantes jusqu'au 28 novembre. Elles visent à orienter la mise en application du règlement européen sur la protection des données.

16 octobre 2017 – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)

- Lignes directrices

Les autorités de protection des données ont officiellement adopté leurs lignes directrices pour l'étude d'impact sur la protection des données. Cette étude d'impact est rendue obligatoire par le règlement européen sur la protection des données. Le G29 a adopté [ses recommandations](#), qui ont été soumises à consultation, lors de leur plénière d'octobre.

13 octobre 2017 – Gouvernement britannique

- Déclaration

Le ministre britannique en charge du numérique Matt Hancock a déclaré que *l'Investigatory Powers Act*, une loi votée en 2016 sur l'extension des pouvoirs des agences de renseignement britanniques, n'empêchera pas le Royaume-Uni de continuer les transferts de données personnelles vers l'UE étant donné que ce texte est déjà en accord avec les règles européennes de protection des données.

3-4 octobre 2017 - Groupe européen des autorités de protection des données (G29)

- Plénière

Lors de la plénière du G29 qui a eu lieu les 3 et 4 octobre, les autorités de protection des données personnelles ont adopté des lignes directrices pour appliquer le règlement européen sur la protection des données sur l'étude d'impact sur la protection des données, les notifications en cas de compromission des données et le profilage.

LIBRE CIRCULATION DES DONNEES

30 octobre 2017 – Parlement européen

- Attribution du rapport

La députée suédoise de centre-droit Anna Maria Corazza Bildt a été désignée rapporteure sur la [proposition de règlement](#) sur la libre circulation des données.

8 octobre 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur

- Responsable au fond

La conférence des présidents du Parlement européen a décidé d'attribuer le règlement sur la libre circulation des données à la commission du Marché intérieur. La commission de l'Industrie avait pourtant signifié son intérêt pour le dossier et elle avait initialement été désignée comme commission responsable au fond, mais cela a été contesté par celle du Marché intérieur qui a récupéré le dossier.

MARCHE INTERIEUR

PAQUET SUR LES SERVICES

21 août 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur

- Amendements

Les [amendements](#) sur le [projet de rapport](#) du député allemand de centre-droit Andreas Schwab ont été publiés. Ils sont au nombre de 333 et seront examinés le 11 octobre prochain en commission du Marché intérieur. Pour rappel, la [proposition de directive](#) porte sur un test de proportionnalité que les Etats doivent effectuer avant de modifier ou d'introduire des professions réglementées.

MARCHES PUBLICS

3 octobre 2017 – Commission européenne

- Communications et consultation

La Commission a présenté plusieurs communications visant à rendre la passation des marchés publics plus efficace. La [première](#) vise à définir les domaines dans lesquels il faut en priorité apporter des améliorations. La [seconde](#) propose une évaluation ex ante volontaire des grands projets d'infrastructures. La Commission a également présenté une [recommandation](#) sur la professionnalisation des marchés publics. Enfin, elle a lancé une [consultation](#) sur la stimulation de l'innovation au moyen des marchés publics.

COMMERCE TRANSFRONTALIER ET INTERNATIONAL

2 octobre 2017 – Commission européenne

- Point de contact frontalier.

La Commission européenne a lancé un nouveau système électronique paneuropéen destiné à faciliter l'obtention des autorisations d'importation de marchandises par les entreprises. Il vise à assurer une livraison plus rapide et des prix moins élevés pour les consommateurs. Ce système de décision douanière permettra aux commerçants de traiter jusqu'à 22 types de demandes de dédouanement en ligne via le portail des opérateurs de l'UE. Il est un des premiers résultats du [nouveau code des douanes](#), entré en vigueur en mai 2016.

FUSION, SCISSION D'ENTREPRISES

3 octobre 2017 : Commission européenne

- Préparation d'une proposition

La Commission [prépare](#) une nouvelle directive sur le transfert transfrontalier des sièges d'entreprises afin de lutter contre les sociétés boîte aux lettres et contre les abus sociaux. Ce nouveau texte confié à la Commissaire en charge de la justice Vera Jourova vise également à baisser les coûts de lancement et de fusion d'une entreprise. Cette idée est déjà ancienne : en 2012, le Parlement a appelé la Commission à légiférer sur le sujet et en 2016 une [étude](#) menée par la commission parlementaire des affaires juridiques soulignait le besoin urgent d'une telle législation.

NUMERIQUE

19 octobre 2017 – Conseil européen

- Réunion

Dans leurs [conclusions](#), les chefs d'Etat et de gouvernement se sont dit prêts à faire le nécessaire pour que l'Europe passe au numérique. Ils recommandent que l'UE se dote d'administrations accessibles en ligne, d'infrastructures et d'un réseau de communications de premier ordre et de systèmes de formation adaptés au numérique. L'UE doit redoubler d'effort dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité en ligne, ainsi qu'en matière de recherche et d'investissement. Enfin, les Etats incitent l'UE à s'intéresser rapidement aux tendances émergentes (intelligence artificielle, blockchain).

EMPLOI

TRAVAILLEURS DETACHES

23 octobre 2017 – Conseil de l’UE, formation Emploi

- Position

Les Ministres de l’Emploi sont parvenus à [déterminer leur position](#) (orientation générale) sur la proposition de directive sur les travailleurs détachés. L’élément de négociation le plus polémique, la durée de détachement, consiste en une période 13 mois pouvant être prolongée de 6 mois (18 mois au total) sur la base d’une notification motivée par le prestataire de service. Par ailleurs, le texte prévoit que les travailleurs détachés soient rémunérés conformément à la législation et aux pratiques de l’Etat membre d’accueil, que les conventions collectives d’application générale s’appliquent aux travailleurs détachés, et qu’il y ait une égalité de traitement entre les travailleurs intérimaires et les travailleurs locaux. Le Conseil doit désormais trouver un accord avec le Parlement et la Commission (trilogues).

16 octobre 2017 – Commission parlementaire de l’Emploi

- Position

Les députés de la commission Emploi ont adopté [le rapport](#) sur la directive relative aux travailleurs détachés par 32 voix en faveur (8 contre et 13 abstentions). Ils ont aussi adopté le mandat permettant aux deux rapporteuses, la Française de centre-droit Elisabeth Morin-Chartier et la Néerlandaise socialiste Agnes Jongerius, d’entamer les négociations avec le Conseil et la Commission (trilogue).

8 octobre 2017 – Elisabeth Morin-Chartier

- Interview

Lors d’un [entretien](#) accordé aux Echos, la rapporteure française de centre-droit Elisabeth Morin-Chartier a déclaré que la révision de la directive sur les travailleurs détachés était le premier acte d’une Europe sociale. Elle a rappelé que l’adoption de ce texte était fondamentale. Européenne convaincue, la rapporteure a affirmé que cette directive était essentielle pour que les citoyens sentent que l’Europe les protège et qu’elle permettra un meilleur équilibre entre les travailleurs européens.

5 octobre 2017 – Commission européenne

- Recours en manquement

La Commission [a assigné](#) la République tchèque et le Luxembourg devant la Cour de justice de l’UE pour manquement à l’obligation de communiquer les mesures de transposition relative à la libre circulation des travailleurs au niveau national.

PILIER EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

18 octobre 2017 – Commission européenne

- Sommet social tripartite

Le [Sommet social tripartite](#), l'enceinte de dialogue entre les institutions de l'UE et les partenaires sociaux européens, avait pour thème « Façonner l'avenir de l'Europe : renforcer la résilience et promouvoir le progrès économique et social pour tous ». Les débats se sont centrés sur trois domaines : la dimension sociale de l'Europe, les progrès accomplis et les améliorations à apporter pour favoriser la participation des partenaires sociaux, et l'investissement dans l'apprentissage. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a déclaré qu'il voulait que l'UE défende les droits de ses citoyens dans un monde en mutation rapide. La présidente de BusinessEurope Emma Marcegaglia a rappelé que l'Europe devait agir seulement lorsqu'il existe une valeur ajoutée et elle a insisté sur l'autonomie des partenaires sociaux. Le Secrétaire Général de la Confédération européenne des syndicats Luca Visentini a souligné que l'UE doit s'engager en faveur de la justice sociale. Le prochain sommet social aura lieu à Göteborg le 17 novembre.

SITUATION SOCIALE

13 octobre 2017 – Commission européenne

- Croissance

La Commission européenne a publié son [rapport annuel](#) sur l'évolution du marché du travail. Il confirme l'évolution positive du marché du travail observée dans l'UE. Avec 235 millions de personnes occupées, le niveau d'emploi est supérieur à celui d'avant la crise. La Commissaire en charge de l'Emploi Marianne Thyssen a indiqué qu'il fallait faire face à de nouveaux défis, tels que protéger tous les travailleurs et leur garantir des conditions de travail équitables.

5 octobre 2017 – Commission européenne

- Amélioration

Le dernier [rapport](#) trimestriel de la Commission sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe montre que l'emploi et la situation sociale s'améliorent en Europe. Au cours du deuxième trimestre 2017, l'emploi a augmenté de 1,5 % dans l'UE et de 1,6 % dans la zone euro par rapport à la même période en 2016. Il indique également que 3,5 millions de personnes supplémentaires ont trouvé un emploi dans l'Union, et 2,4 millions dans la zone euro. Il y a donc aujourd'hui 235,4 millions de personnes ayant un emploi dans l'UE. Cette hausse de l'emploi a notamment bénéficié aux jeunes dont le taux de chômage est en baisse constante depuis 4 ans.